

## *Quelques panneaux présentés à l'exposition du 11 novembre 2018 dans le prolongement du livre N°3*

### **A- Soldats Sannatois Morts Pour La France, inscrits ou non-inscrits sur le Monument aux Morts.**



Sur le **Monument aux morts** de Sannat sont gravés **45 noms**. Dans **notre livre** nous avons répertorié **65 soldats morts pour la France** pour lesquels nous avons rédigé 65 fiches biographiques. Pourquoi cette différence ?

Quelles étaient **les règles** concernant l'inscription sur les Monuments aux morts ?

Le soldat honoré devait être **mort au combat**, ou à la suite de ses **blessures**, ou à la suite d'une **maladie** contractée au service. La preuve irréfutable était son inscription au **registre des Morts pour la France**. Il devait en outre être **né dans la commune, ou y avoir eu sa dernière résidence**. Ce qui laissait la possibilité d'être inscrit sur deux monuments, ce qui fut parfois le cas, nous en avons quatre exemples dans notre livre.

Tous les soldats qui sont inscrits sur le monument de Sannat sont-ils nés dans la commune, ou y ont-ils demeuré en dernier lieu avant de mourir ? Au moins deux d'entre eux ne répondent pas à ces critères. Par contre de nombreux soldats répondant à au moins une de ces conditions n'y sont pas, mais heureusement ils

sont honorés dans la commune de l'autre critère. Le choix qui fut fait à ce moment-là était certainement justifié et doit être respecté. **Cependant deux soldats possèdent tous les critères pour figurer sur notre monument et n'y sont pas.** La seule raison qui peut justifier leur inscription ailleurs est que leurs actes de décès aient été transcrits dans la commune de leur belle famille, bien que les documents officiels indiquent que leur dernier domicile était Sannat. Et bien même ! Puisque les doubles inscriptions se pratiquaient et n'étaient pas illégales, pourquoi **Jean-Marie Dumont et Marien Maillard**, puisque c'est d'eux dont il s'agit, n'ont pas été honorés par leur commune ? Par ce livre nous leur rendons partiellement justice.

Et **parallèlement nous rendons hommage** à tous ceux, morts pour la France, qui avaient des **attaches fortes avec notre commune**, généralement parce qu'ils y étaient nés et y avaient passé leur jeunesse, quelques fois parce qu'ils y avaient vécu assez longtemps.

Pour les **cartes** qui figurent sur ce tableau nous avons choisi de recenser les **soldats inscrits sur le Monument** auxquels nous avons **ajouté les deux** qui auraient dû l'être, Jean-Marie Dumont et Marien Maillard, soit 47 noms.

### **Légende de la carte de Sannat : Noms des soldats.**

**Anchaud** : Armand Duclos

**Bourg (le) + Le Chez** : Richard Aubert - Marcel Bourdin - Jean Félix Chénebit – Léon Cluzet – Hippolyte Demay – Edmond Dumas – Charles Mège – Alexandre Menut – Jean- Miallot – Julien Valluche – Marien Valluche – Maurice Velut – Colin Vertadier – Henri Vincent

**Chabanne (la)** : Maurice Mazure **Chaize (la)** : André Rigaud

**Fayes (les)** : Louis Depoux – Pierre Parry

**Genêt (le)** : Marien Bougerolle

**Luard** : Joseph Gentet – Louis Rigaud – Antoine Vignerresse

**Masroudier (le)** : Félix Boussageon – Marcel Lorival – Lucien Rouffet

**Montfrialoux (le)** : Martial Chartron – François Hygonnet – Paul Hygonnet

**Poux (le)** : Marcel Bergerat

**Puylatat (le)** : Jean Edmond Ballet – Jean Collinet – Jacques Gayon

**Rivaud (le)** : François Aubert – François Chénebit – Charles Maumy

**Saint-Pardoux** : Jean Marie Dumont – Auguste Hervet – Marien Tarrier

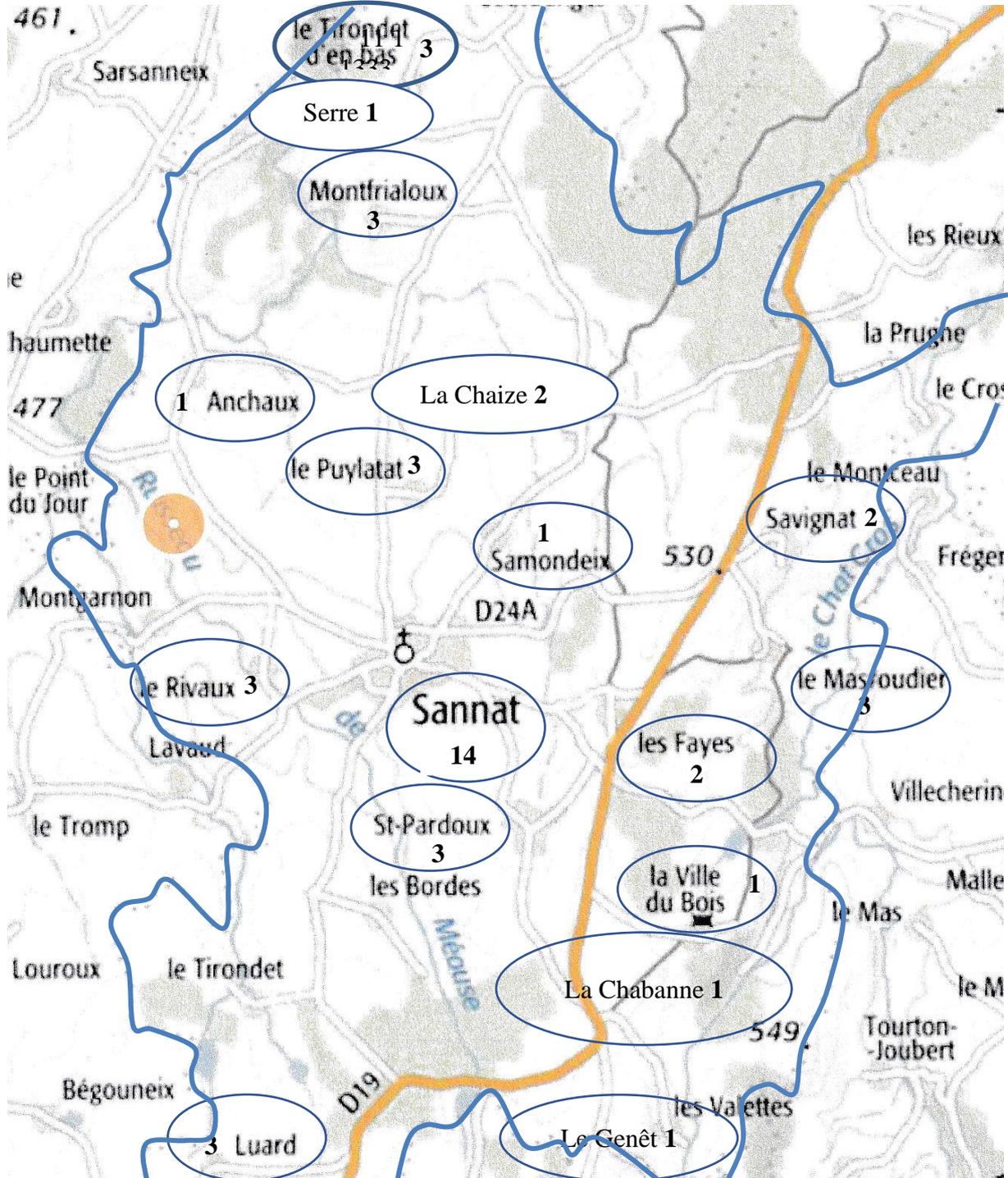
**Samondeix**: Xavier Parry

**Savignat** : Jean Gomy – Joseph Lacombe **Serre** : Eugène Bourdut

**Tirondet d'en bas (le)** : François Coutaud – Louis Payard – Marien Maillard

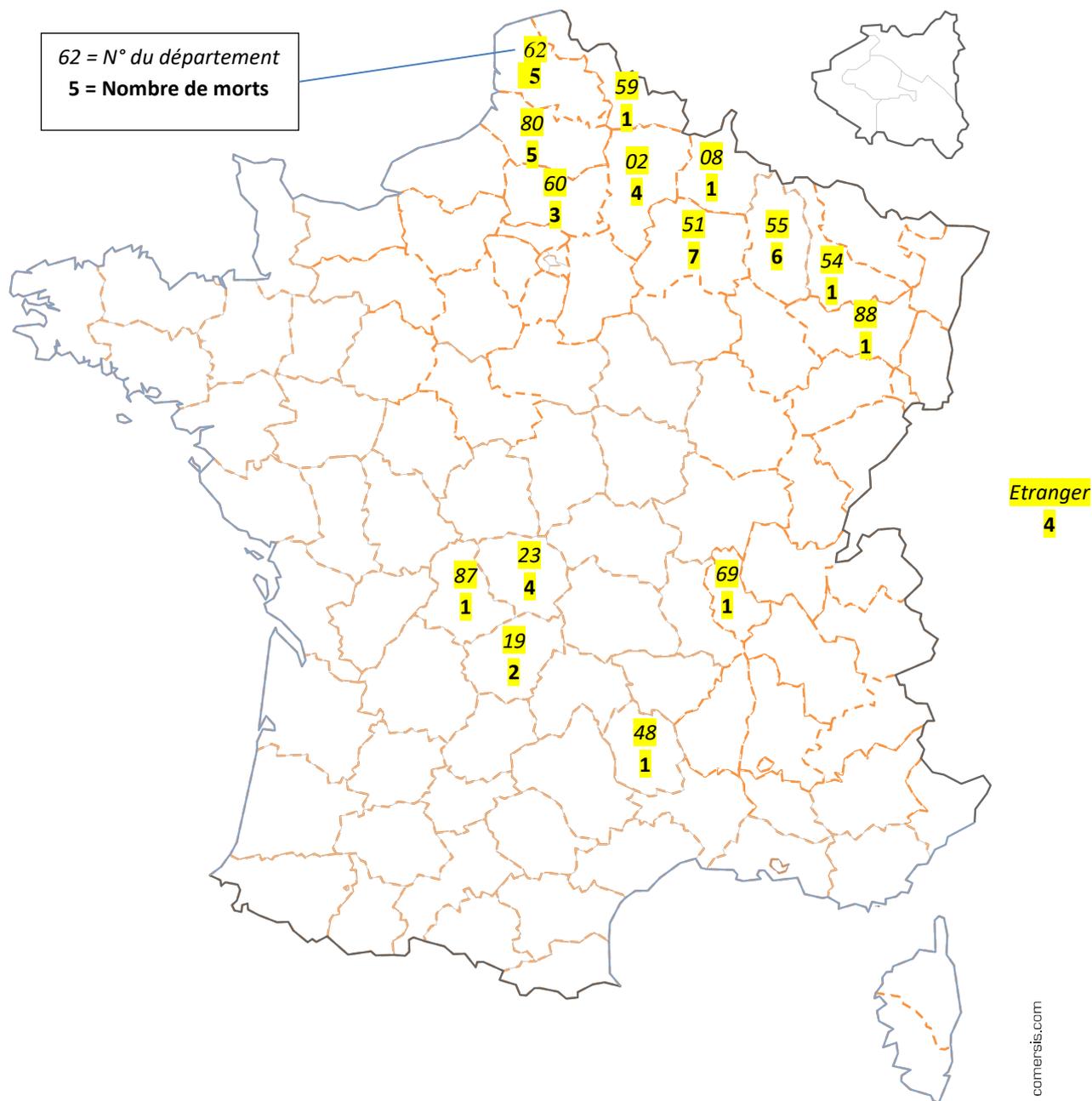
Ville du Bois (la) : Antoine Tinet

Villages d'où étaient originaires les 45 soldats inscrits sur le Monument aux Morts + Jean-Marie Dumont et Marien Maillard qui auraient pu légitimement y figurer



Limites de la commune de Sannat

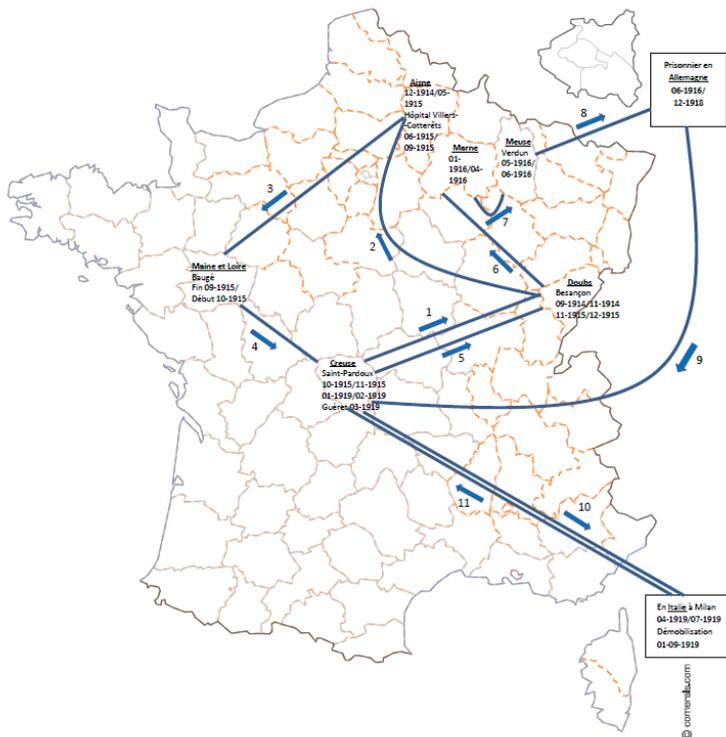
Page suivante : Départements où sont morts les 45 soldats Sannatois inscrits au monument aux morts (+2 : Jean-Marie Dumont et Marien Maillard)



**02 Aisne** : Eugène Bourdut-François Coutaud-Jacques Gayon-François Hygonnet- **08 Ardennes** : Paul Hygonnet **19 Corrèze** : Marien Bougerolle-JeanGomy **23 Creuse** : Marcel Bergerat-Joseph Gentet-Marien TARRIER-Henri Vincent **48 Lozère** : Marien Valluche **51 Marne** : Marcel Bourdin-Hippolyte Demay-Louis Depoux-Armand Duclos-Pierre Parry-Antoine Tinet-Antoine Vigneressse **54 Meurthe et Moselle** : Jean Chénebit **55 Meuse** : Félix Bousageon-Martial Chartron-Charles Mège-Louis Paillard-Julien Valluche-Marien Maillard **59 Nord** : Joseph Lacombe **60 Oise** : Léon Cluzet-Charles Maumy-Lucien Rouffet **62 Pas de Calais** : Jean Miallot-Xavier Parry-Louis Rigaud-Maurice Velut-Colin Vertadier **69 Rhône** : Jean-Marie Dumont **80 Somme** : François Aubert-Edmond Ballet-François Chénebit-Maurice Mazure-Alexandre Menut- **87 Haute-Vienne** : Jean Collinet **88 Vosges** : André Rigaud **Etranger** : Richard Aubert- Edmond Dumas-Auguste Hervet-Marcel Lorival

# B- Itinéraires suivis par les soldats dont nous avons publié les lettres

## 1- Marcel Malanède et Henri Vertadier



### Itinéraire suivi par Marcel Malanède

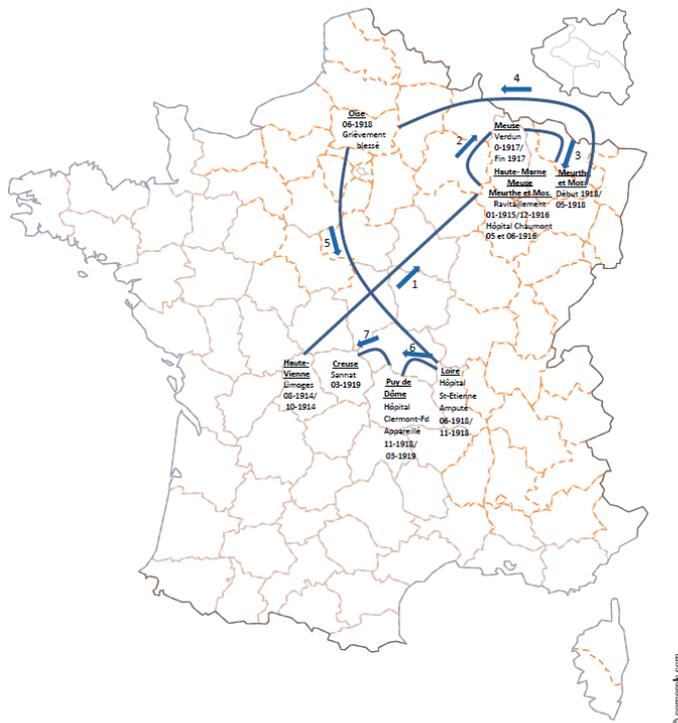


Septembre 1914

août 1919

La guerre de Marcel Malanède se divise en 3 parties :

- Les combats au front contre l'Allemagne (après une période de formation) de 1914 à juin 1916 où il est fait prisonnier au fort de Vaux.
- La captivité en Allemagne de juin 1916 à décembre 1918
- L'envoi en Italie en soutien à ce pays jusqu'en juillet 1919.

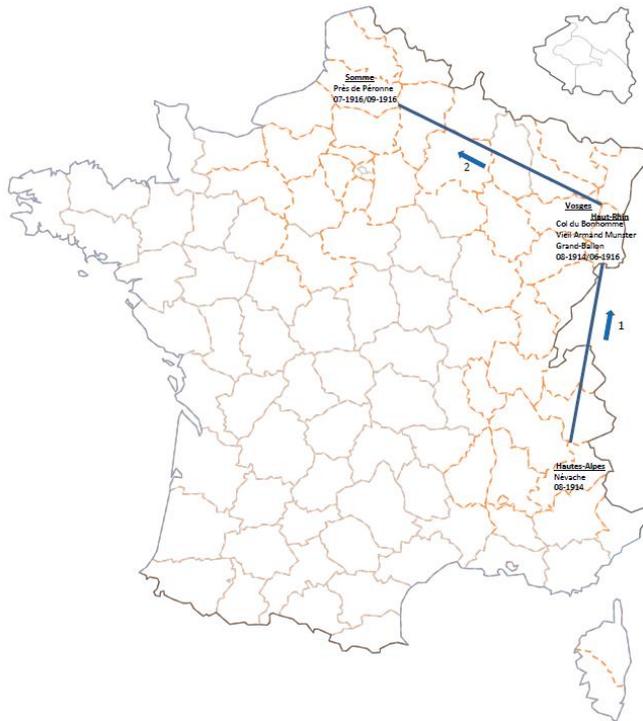


Pendant les années 1915 et 1916 Henri Vertadier est affecté au ravitaillement dans une zone qui couvre 3 départements (**Haute Marne-Meuse-Meurthe et Moselle**). En 1917 il combat en **Meuse** (Verdun). En 1918 il combat en **Meurthe et Moselle** puis dans l'**Oise** où il est blessé.



Itinéraire suivi par Henri Vertadier  
Août 1914 - Mars 1919

## 2- François Aubert et Roger Billy

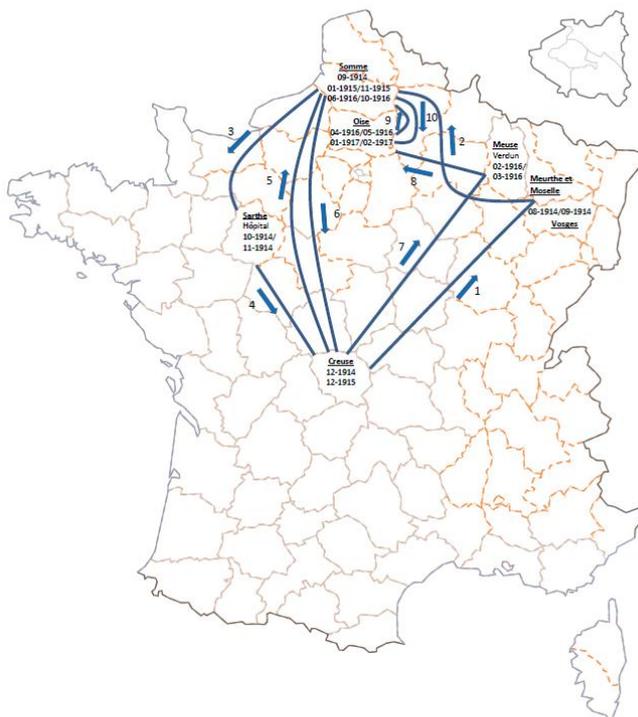


© commenta.com

Parti des **Hautes-Alpes** où il effectuait son service militaire, François Aubert a fait l'essentiel de sa guerre en **Alsace** et dans les **Vosges**. Affecté en juillet 1916 dans la **Somme** il devait y trouver rapidement la mort.



Itinéraire suivi par  
François Aubert  
Août 1914  
Septembre 1916



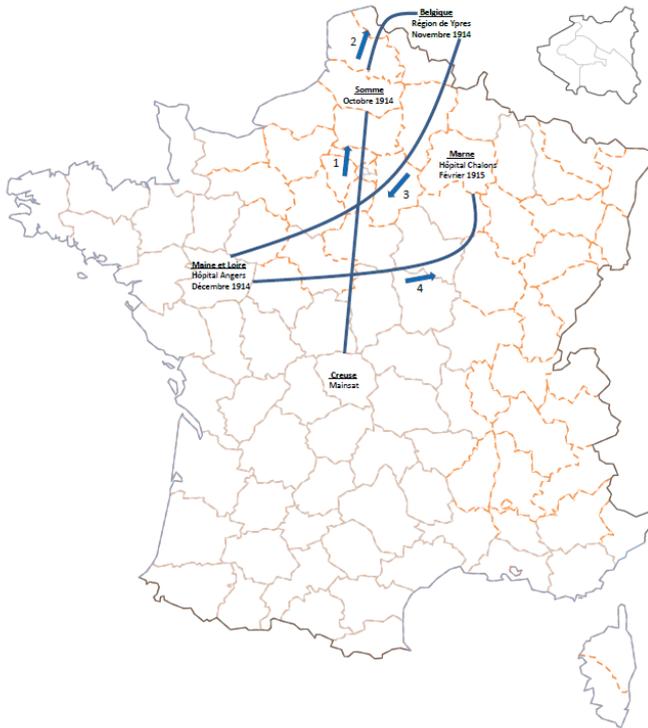
© commenta.com

1-Départ en août 14 pour combattre en **Lorraine** (Vosges et Meurthe et Moselle)  
2-Combats dans la **Somme**. 3-Blessé envoyé à l'hôpital dans la **Sarthe** 4-Puis en convalescence à **St-Priest** 5-Renvoyé combattre dans la **Somme** 6-Puis en permission à **St-Priest** 7-Envoyé dans la **Meuse** (Verdun) puis 9 et 10, dans le nord de l'**Oise** et le sud de la **Somme**



Itinéraire suivi par Roger Billy (à droite) Août 1914 - Février 1917

### 3- Léonard Jean Couturier



Sa courte guerre conduit Léonard Couturier dès octobre 14 dans la **Somme** puis en **Belgique** où les combats sont très violents. Malade, il est admis à l'hôpital d'**Angers** puis de **Châlons sur Marne** où il meurt en février 1915.



Itinéraire suivi par  
Léonard Jean Couturier  
Septembre 1914  
Février 1915

### C- Le Fort de Vaux

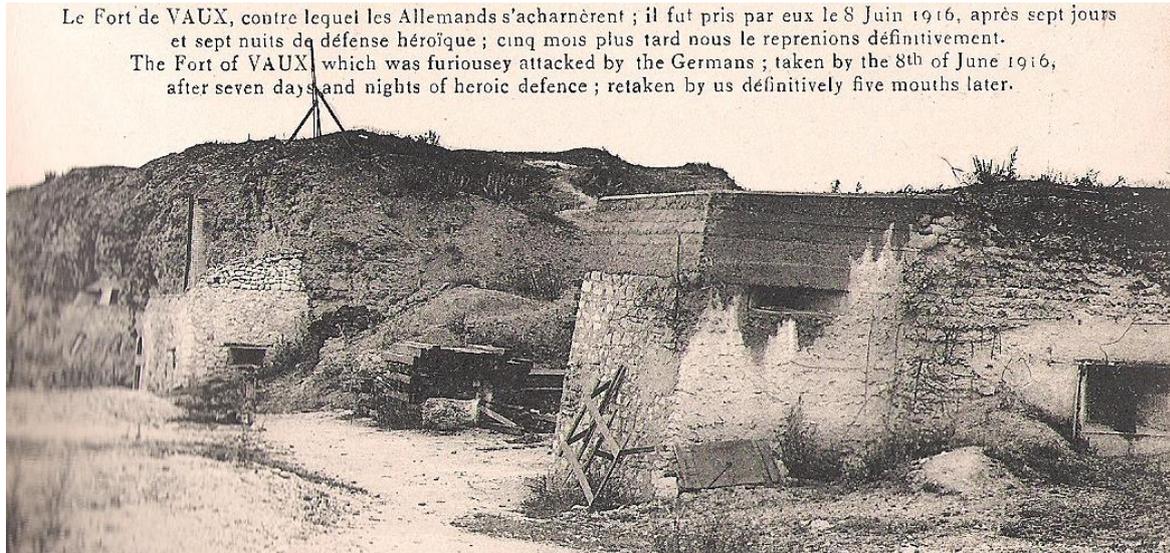
Marcel Malanède écrit à ses Parents le 05-06-1916 du Fort de Vaux



« Je suis toujours en bonne santé, soyez sans inquiétude de moi. **Depuis le 1er je suis encerclé par l'ennemi au fort de Vaux. Je compte être délivré sous peu, si vous restez**

*sans nouvelles, c'est que je serai prisonnier. Enfin j'ai bon espoir. Recevez chers parents ainsi que ma chère Mairaine mes meilleures amitiés. Votre fils qui vous embrasse tendrement et pense bien à vous trois. »*

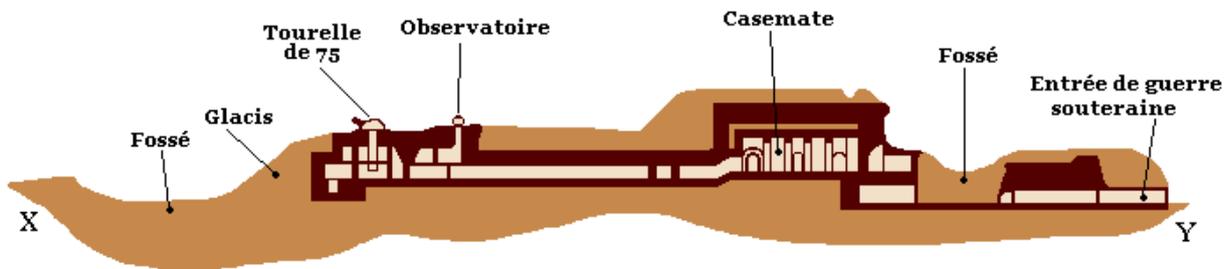
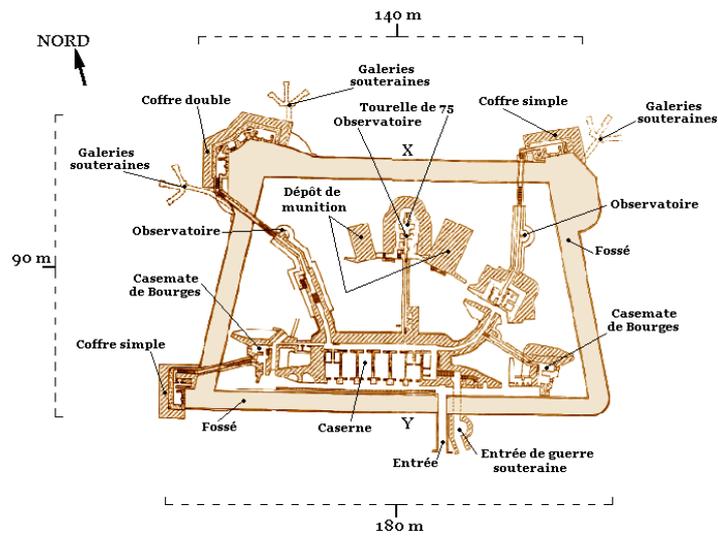
**La résistance acharnée et héroïque du Fort de Vaux** va durer du 2 au 7 juin et se terminera par la **capture de Marcel après la reddition, avec tous les honneurs, de sa garnison** sous les ordres du commandant Raynal. Les Allemands se mettront d'ailleurs au garde à vous pour recevoir leur capitulation. Le Kronprinz (Prince héritier de l'empereur d'Allemagne) en personne offrira même un poignard et un sabre d'officier au commandant Raynal. Ce dernier avait été fait commandeur de la Légion d'honneur par le général Joffre la veille de la reddition. En résistant pendant 7 jours aux assauts de la 50e division allemande, **le Fort de Vaux est devenu un symbole du courage et de l'héroïsme des soldats français** au cours de la Bataille de Verdun.



Le fort de Vaux a été construit entre 1881 et 1884, il culmine à 350 m et domine le village de Vaux et toute la plaine est de la Woëvre. Au début de la guerre, le fort compte 6 canons de 75 et 4 canons revolvers. Cependant, le décret du 5 août 1915 préconise **la suppression de l'armement des forts**. L'état-major pensait que les

forts étaient devenus inutiles face à la mobilité des armées, et aux capacités de destruction de l'artillerie. De ce fait, les canons des casemates de Bourges sont enlevés mais la tourelle de 75 (qui contient 2 canons), dont le démontage présente quelques difficultés, est laissée en place.

Avant l'attaque allemande sur Verdun de février 1916, le Fort de Vaux subit quelques tirs d'artillerie sans trop de dommages. **Les offensives prennent de l'ampleur à partir du mois d'avril 1916**. Durant les mois d'avril et de mai 1916, le fort subit de nombreuses reprises de très violents bombardements.



La France manquant d'officiers, le ministère de la guerre décida que les officiers qui ne pouvaient plus servir en première ligne, à cause de leurs blessures, pouvaient se porter volontaires pour commander une forteresse. **Raynal**, à peine remis de sa blessure et boitant encore, demanda à servir dans le secteur de Verdun, où l'offensive allemande venait de commencer.

Il prend le commandement du fort de Vaux le 24 mai.

Au début du mois de juin, les troupes, environ **500 hommes**, sont composées pour moitié de soldats du **142<sup>e</sup> régiment d'infanterie**, auquel appartient **Marcel Malanède**, et pour une autre moitié de soldats de différents régiments qui se sont réfugiés dans le fort. D'autres compagnies du 142<sup>ème</sup> occupent le terrain devant le

fort. (Le 142<sup>ème</sup> était à ce moment-là affecté à la garnison du Fort de Vaux). Depuis plusieurs jours, **le fort est bloqué**, plus personne ne rentre ni ne sort.

7. - Les Combats du Fort de Vaux (Juin 1916.)



**Le 1<sup>er</sup> juin** : 8000 obus tombent 22 heures sur 24 sur la fortification, un obus toxique tombe toutes les 5 secondes. Des murs de sacs de sable ont été érigés à chaque accès afin que les gaz pénètrent le moins possible.

**Le 2 juin** : 4 compagnies allemandes partent à l'assaut du fort. Les combats font rage. Les

corps à corps sont violents. Les Allemands, grâce à une forte supériorité numérique, diffusent des gaz toxiques dans les souterrains afin d'éliminer les dernières poches de résistance. Dès que les Allemands détruisent un barrage, il s'en forme un nouveau quelques mètres plus loin et les attaquants sont de nouveau stoppés à coup de grenades, de baïonnettes ou de pelles de tranchée. Dans le fort, la chaleur est étouffante, la soif tenaille les défenseurs car les citernes fissurées par les explosions sont vides.

**3 juin.** Le commandant Raynal envoie un pigeon à la citadelle de Verdun pour demander un tir d'artillerie sur les dessus du fort. Cependant, lorsque que l'oiseau arrive à destination, il est blessé et a perdu la bague contenant le message. Il était le suivant : *" Les pertes de l'ennemi sont effroyables, mais il reçoit sans cesse des renforts, des troupes fraîches qui escaladent le fort, travaillent sur le dessus et autour de l'ouvrage. Il occupe nos anciennes tranchées qu'il a armées de mitrailleuses ; il est même parvenu à en installer sur le dessus du fort. "*

**4 juin.** Dès 2 h, la contre-attaque prévue la veille par les Français est lancée. Le commandant Raynal qui a suivi cet assaut très meurtrier destiné à lui venir en aide, est de plus en plus inquiet. Il connaît le courage de ses hommes, il sait qu'ils se battront jusqu'au bout, mais si aucune aide lui vient de l'extérieur, comment pourra-t-il remédier au manque d'air et au manque d'eau

Témoignage : *" Enfiévrés, les hommes ne demandaient qu'à boire et ne pouvaient goûter aux aliments. L'air était empoisonné par la fumée des gaz, de la poudre et de la poussière ; la couche était telle que les lampes s'éteignaient et que les lampes électriques n'arrivaient pas à percer sa profondeur à plus de 50 centimètres. Les hommes étaient si faibles qu'à chaque instant plusieurs tombaient en syncope. Les blessés, assez nombreux, ne pouvaient être soignés, faute de médicaments. "*



blessés agonisent sans soins, plusieurs hommes boivent leur urine.

**7 juin.**



### **Capitulation du fort de Vaux**

A 6 h 30 du matin, Raynal remet la reddition du fort de Vaux. Les Français étaient rangés de chaque côté de l'allée centrale du fort, les Allemands passaient au milieu et les saluaient. Raynal et ses hommes partent en captivité. Le commandant est conduit au quartier général du Kronprinz (prince héritier) où il salue sa bravoure ainsi que celle de ses soldats et lui offre un poignard et un sabre d'officier. Le Général Joffre, la veille de la reddition a fait nommer le Commandant Raynal commandeur de la Légion d'honneur. Le pigeon « Vaillant » sera plus tard cité à l'Ordre de la Nation et décoré de la Croix de guerre 14-18.



312 bis. La Guerre 1914-17 — Le Fort de Vaux (Meuse) dont l'héroïque résistance de nos hommes Visé Paris 312 bis sous les ordres du Commandant RAYNAL sera une des gloires françaises R. P.

**Le fort sera repris dans la nuit du 2 au 3 novembre 1916** sans aucun combat. Une patrouille française en s'approchant du fort, constate que celui-ci est abandonné par les Allemands, la position étant intenable. Il sera alors réaménagé en observatoire et réarmé de mitrailleuses.

NB : **Marien Maillard** du Tirondet d'en bas a été tué dans ces combats, à proximité du fort de Vaux, le 5 juin 1916 et quelques mois plus tard **Julien Valluche** du Bourg a « disparu le 26 octobre au sud du fort de Vaux.

## D- Les fusillés de la Grande guerre

### Récit de Léonard Jean Couturier

**7 Octobre 1914** : On sort des tranchées comme des fantômes, et nous voilà partis en 1ère ligne. On arrive dans un village des Loges, barricadé. On passe, on se met en défense de parler, et on marche sur la pointe des pieds. On arrive au boyau qui conduit aux tranchées. En rampant, on arrive, et les autres s'en vont. Ils y sont restés 16 jours, en se remplaçant. Deux jours avant, et encore la veille, les Allemands ont chargé sur tout le front ceux qu'on a remplacés, en ont tués au moins 6 ou 700, et fait prisonniers 8 ou 900. Ils (=les soldats français) se rendent facilement aussitôt qu'ils se voient pris, et en ont eu une trentaine de morts, plus que ça, car il y a une section qui s'est rendue avec un lieutenant. Et ils (=les Allemands) les avaient mis le lendemain sur leurs tranchées debout, **alors les nôtres ont tiré dessus quand même, car ils (=les Français) s'étaient rendus.** Et ils (=les Français) en ont repris quelques-uns, et avec eux **le lieutenant qui était blessé.** On l'a soigné, et deux jours après, il a été jugé, a été dégradé, et fusillé. Il ne pouvait pas se tenir. **On l'a mis sur le brancard, et on l'a fusillé.** Je ne l'ai pas vu, mais je l'ai entendu. Ah que c'est triste ! Il fait bon de faire son devoir. (1)

### De quel événement étonnant parle L J Couturier ?

Le 7 octobre 1914, après sept jours et sept nuits de combats et de bombardements ininterrompus autour de Beuvraignes (Somme), **Jean-Julien Chapelant, sous-lieutenant** commandant la 3<sup>e</sup> section de mitrailleuses du 98<sup>e</sup> régiment d'infanterie, est capturé avec quelques survivants après s'être rendu. Grièvement blessé à une jambe par une balle allemande, il réussit à regagner les lignes françaises. Pourtant, il sera **condamné à mort pour « capitulation en rase campagne »**.

© Ministère des armées - Mémoires des Hommes  
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom CHAPELANT  
Prénoms Jean-Julien-Marius  
Grade Sous-Lieutenant  
Corps 98<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Inf<sup>te</sup>  
N<sup>o</sup> 1 au Corps. — Cl. 1941  
Matricule 122 au Recrutement Rhône-clus  
Décédé le 11 Octobre 1914  
à Loges Somme  
Genre de mort Par le feu des armes au Bois des Loges  
Né le 1 Juin 1891  
à Amplepuis Département Rhône  
Arr<sup>o</sup> municipal (si Paris et Lyon) }  
à défaut rue et N<sup>o</sup> }  
Judgement rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
acte ou jugement transcrit le 28 Novembre 1991  
à Lyon Département Rhône  
N<sup>o</sup> du registre d'état civil \_\_\_\_\_

Cette partie à remplir n'est pas à remplir par le Corps.

Le 11 octobre 1914, il sera **fusillé, attaché à son brancard** dressé contre un pommier. Non réhabilité en 1934, il le sera partiellement, près d'un siècle après les événements, en étant déclaré "Mort pour la France", le 8 novembre 2012

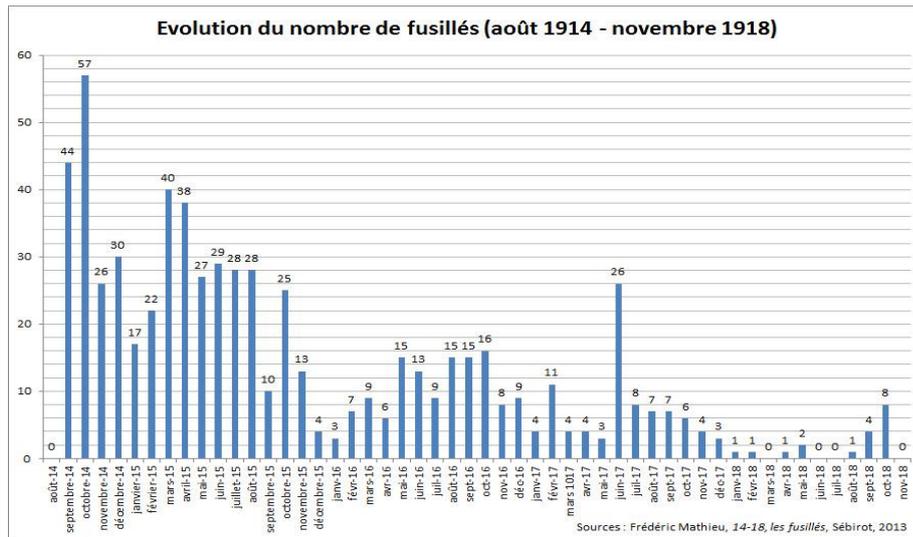
Le sous-lieutenant Chapelant fut un des nombreux « fusillés pour l'exemple de la Première guerre mondiale.

Un **soldat fusillé pour l'exemple** désigne, un militaire exécuté après décision d'une juridiction militaire intervenant non seulement dans un cadre légal pour un délit précis, mais aussi dans un souci d'exemplarité visant à maintenir les troupes en parfait état d'obéissance.

Face à l'offensive allemande en 1914, la France bat en retraite. **Joffre** est obligé de prendre des

mesures désespérées : « **Les fuyards doivent être recherchés et passés par les armes.** »

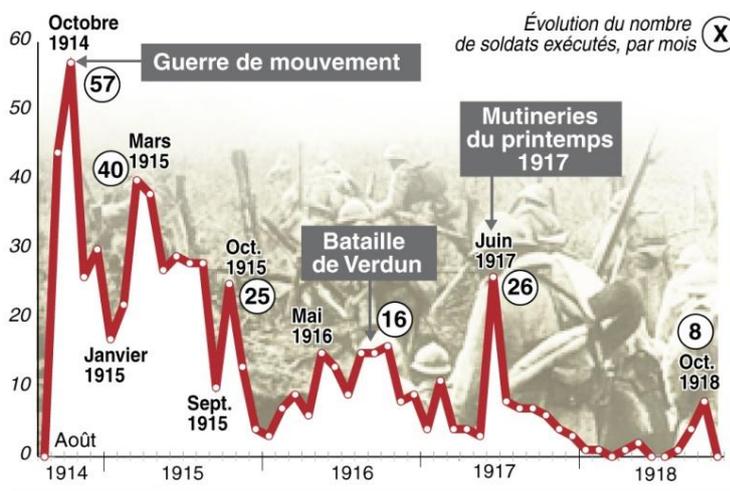
Facilitée par le rétablissement des Conseils de guerre entre 1914 et 1916, la peine de mort est appliquée avec beaucoup de sévérité. Par la suite quelques garanties furent introduites pour les accusés. Par la réforme d'avril 1916, des circonstances atténuantes et des sursis peuvent être accordés. Le niveau d'exécution reste compris entre 10 et 20 par mois entre avril et octobre 1916, avant de tomber en dessous de dix par mois (exception faite de juin 1917 au moment de la crise des mutineries).



L'essentiel des exécutions se concentre entre août 1914 et décembre 1915.

## Les fusillés de la Grande Guerre

Selon une étude historique réalisée à partir de centaines de biographies de combattants de l'armée française fusillés



2014 : Le ministère de la défense a révélé, le 27 octobre, qu'en réalité **ce sont 953 soldats français qui avaient été fusillés entre 1914 et 1918 !**

**639 pour désobéissance militaire** : désertion, abandon de poste en présence de l'ennemi, mutilations volontaires, refus d'obéissance (désobéissance à des ordres de supérieurs, refus de monter en ligne, refus de sortir de la tranchée pour partir à l'assaut...) Outrage et voie de faits sur un supérieur, etc.

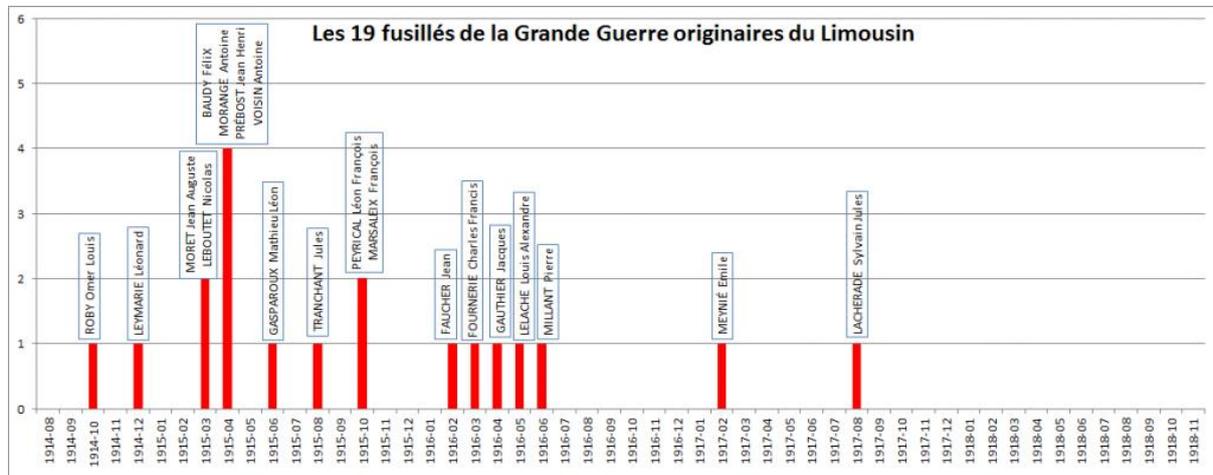
140 pour des faits de crimes et délits de droit commun (meurtre, viols, vols...), 127 pour espionnage, 47 pour motifs inconnus.

**La réhabilitation** : elle a débuté dès la fin de la guerre. Des associations, et en premier lieu la Ligue des Droits de l'Homme, ont ainsi mené de nombreuses batailles

judiciaires pour obtenir la réhabilitation de certains soldats, victimes d'erreurs judiciaires manifestes.

## Qu'en fut-il en Limousin ?

### 19 soldats limousins furent fusillés pour l'exemple dont 6 Creusois



Source des informations : base des fusillés de la Première Guerre mondiale du site Mémoire des hommes. Conception : Luc Fessemaz, Canopé Limoges, novembre 2014.

© Ministère des armées - Mémoire des Hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom *Roby*

Prénoms *Omer Louis*

Grade *sergent*

Corps *43<sup>e</sup> G. I. Inf. Sol. al.*

N° *4864* au Corps. — Cl. *1904*

Matricule. *4478* au Recrutement *Verrières*

Décédé le : *6 octobre 1914*

à *Suzanne (Somme)*

Genre de mort *Fusillé*

Né le *30 septembre 1894*

à *St. Eloy* Département *Creuse*

Arr. municipal (p. Paris et Lyon),  
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le *DC*

par le Tribunal de

acte ou jugement transcrit le

N° du registre d'état civil

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

270-707-1022. [26434]

**Omer ROBY**, originaire de Saint Eloy, fusillé le 6 octobre 1914 à Suzanne dans le département de la Somme. Il l'aurait été pour des raisons de droit commun, puisqu'il aurait assassiné une vieille femme après s'être rendu coupable d'un « abandon de poste en présence de l'ennemi ».

© Ministère des armées - Mémoire des Hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **MORET**

Prénoms *Jean Auguste*

Grade *Caporal*

Corps *11<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie*

N° Matricule. { *142* au Corps. — Cl. *1898*  
*3442* au Recrutement *Gien*

Décédé le : *16 Mars 1915*

Genre de mort : *Argonne (Meuse)*  
*(fusillé)*

Né le *3 Octobre 1878*

à *Malleret* Département *Creuse*

Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
acte ou jugement transcrit le *1 Juin 1915*  
à *Malleret (Creuse)*

N° du registre d'état civil \_\_\_\_\_

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

© Ministère des armées - Mémoire des Hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **BAUDY**

Prénoms *Félix François Louis*

Grade *2<sup>e</sup> classe*

Corps *63<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> 5<sup>e</sup> Inf<sup>an</sup>*

N° Matricule. { *013078* au Corps. — Cl. *1901*  
*3563* au Recrutement *Limoges*

Décédé le : *20 avril 1915*

Genre de mort : *Panoramille (M & M)*  
*(fusillé)*

Né le *18 septembre 1881*

à *Royère* Département *(Creuse)*

Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
acte ou jugement transcrit le *27 Juin 1915*  
à *Royère (Creuse)*

N° du registre d'état civil *6084/18*

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

536-707-1921. [26434.]

## Jean MORET

a été fusillé le 16 mars 1915 à Neuville en Argonne dans le département de la Meuse. Même s'il n'a pas été réhabilité, son nom figure sur le monument aux morts de sa commune natale, Malleret Boussac.



**Félix BAUDY** Originaire de Royère, maçon creusois, a été fusillé à Flirey le 20 avril 1915, sa compagnie, la Vème du 63ème régiment d'infanterie avait refusé le 19 avril de sortir de la tranchée pour une nouvelle attaque sur la crête de « Mort-Mare ». Annulation du jugement par la cour spéciale de justice militaire le 29/06/1934, cette dernière comprenait des anciens combattants.

Maçon migrant à Lyon et syndicaliste Félix Baudy fut honoré par ses concitoyens (son nom fut gravé sur le monument aux morts de Royère dès son érection en 1923) et par ses collègues maçons et syndicalistes lyonnais qui déposèrent cette **plaque sur sa tombe en 1925.**



Aujourd'hui il est de tradition, depuis de nombreuses années que les militants pacifistes qui viennent se recueillir devant le **Monument aux morts de Gentioux**, se rendent ensuite au cimetière de Royère pour honorer la mémoire de Félix Baudy, et à travers lui de tous les fusillés pour l'exemple.

© Ministère des Armées - Mémoire des Hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom PREBOST

Prénoms Henri Jean

Grade Soldat

Corps 5<sup>e</sup> B<sup>e</sup> régiment d'Infanterie

N<sup>o</sup> 1704 au Corps. — Cl. 1904

Matricule. 2472 au Recrutement Limoges

Mort pour la France le 20 avril 1915  
à Mansonville Meurthe et Moselle

Genre de mort tué par les armes  
réhabilité par jugement du 30 juin 1934  
de la Cour Supérieure de Justice Militaire

Né le 12 septembre 1884  
à Saint-Martin-Château Département Creuse

Arr<sup>o</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon). }  
à défaut rue et N<sup>o</sup> }

Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
acte ou jugement transcrit le 12 mai 1915  
à Lyon (Rhône) 7<sup>e</sup> arr<sup>o</sup>

N<sup>o</sup> du registre d'état civil \_\_\_\_\_

176-708-J. 30200-33. [26434]

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

**Henri PREBOST** de Saint Martin Château (commune voisine de Royère), membre de la 5<sup>ème</sup> compagnie du 63<sup>ème</sup> RI, fusillé avec son camarade BAUDY et pour les mêmes raisons le 20 avril 1915. Il fut réhabilité comme lui le 29 juin 1934. Henri PREBOST est inhumé dans la « nécropole nationale » de VILLEUBANNE dans le département du Rhône où il résidait pour des raisons professionnelles.

Louis LELACHE originaire de Vidailat a été fusillé le 11 mai 1916 à Esnes en Argonne, dans le département de la Meuse sans que l'on en connaisse la raison. Il n'a pas été réhabilité et son nom ne figure sur aucun monument aux morts.

Sylvain LACHERADE, originaire de Saint Léger le Guérois a été fusillé à Médenine en Tunisie le 3 août 1917, accusé « d'abandon de poste en présence de l'ennemi ». Il n'a pas été réhabilité et son nom ne figure sur aucun monument aux morts

© Ministère des armées - Mémoire des Hommes

**PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.**

Nom LELACHE

Prénoms Louis Alexandre

Grade 2<sup>e</sup> classe

Corps 3<sup>e</sup> Bataillon de marche d'Algérie

N<sup>o</sup> au Corps. — Cl. 1515

Matricule. 36 au Recrutement Guéret

Décédé le : 11 mai 1918

à la 308<sup>e</sup> Escad. (d'ass.)

Genre de mort tué par les ennemis

Né le 25 octobre 1878

à Guéret Département Creuse

Arr<sup>o</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N<sup>o</sup>. }

Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de \_\_\_\_\_

acte ou jugement transcrit le 10 juin 1917  
à Tréauval

N<sup>o</sup> du registre d'état civil (Creuse)

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

536-707-1091. [96434.1]

© Ministère des armées - Mémoire des Hommes

**PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.**

Nom LACHÉRADE

Prénoms Sébastien Jules

Grade 2<sup>e</sup> classe

Corps 5<sup>e</sup> Bataillon d'Inf<sup>o</sup> Légère d'Algérie

N<sup>o</sup> au Corps. — Cl. 12187

Matricule. 266 au Recrutement Guéret

Décédé le : 3 août 1917

à Médénine

Genre de mort accident abandon de poste

Né le 19 octobre 1888

à S<sup>t</sup>-Léger de Guéroc Département Creuse

Arr<sup>o</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N<sup>o</sup>. } 5<sup>e</sup> Rue de Paris  
Guéret (Creuse)

Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de \_\_\_\_\_

acte ou jugement transcrit le \_\_\_\_\_  
à M<sup>r</sup> Vaurry (Creuse)

N<sup>o</sup> du registre d'état civil \_\_\_\_\_

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

536-707-1091. [96434.]

## E- Lettres de Richard Aubert



Richard Aubert, sabotier habitant au Bourg de Sannat, mobilisé dès le mois de décembre 1914, mort en novembre 1918 a effectué presque la totalité de la guerre. Au cours du conflit il a écrit un nombre considérable de lettres à sa famille, à ses parents, et à sa sœur Marcelline qui fut par la suite épicière au Bourg, tenant avec son mari Eugène Genillier le magasin « Coop » de Sannat jusque dans les années 1950.

Joëlle et François Gaulier, actuels propriétaires de la maison située rue de la Fontaine ont d'abord découvert des documents concernant le rapatriement du corps de Richard, et ils nous les ont confiés. Anne-Marie Maletterre en a un fait un article qui figure dans notre livre paru cet été.

Alors que ce travail était achevé François a fait une nouvelle découverte, celle des lettres envoyées par Richard. Comme Marcel Malanède, Richard Aubert écrivait beaucoup, 280 lettres qui nous furent à nouveau confiées, et qu'Anne-Marie a retranscrites en totalité à l'ordinateur afin d'en conserver la mémoire. Elle en a sélectionné des extraits qu'elle vous présente sur ce panneau, au recto et au verso.

**Lettres d'un poilu nommé Richard Aubert né le 18 octobre 1895 à Sannat, « Mort pour la France » le 1<sup>er</sup> novembre 1918 à Kabalavci en Serbie, il avait tout juste 23 ans.**

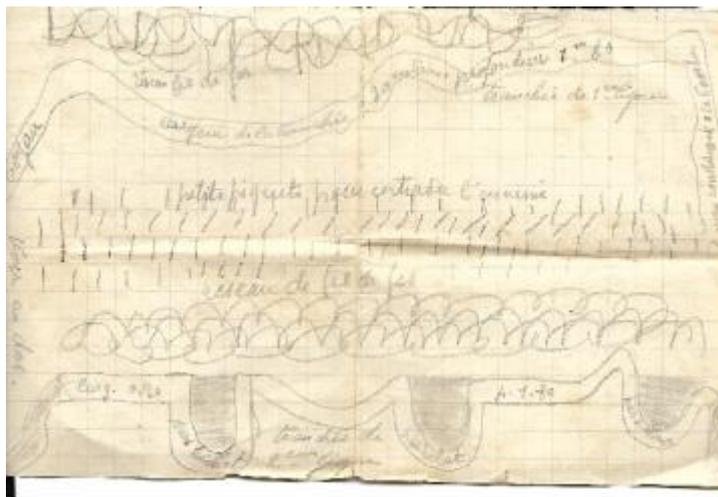
**1915.**

*Un bataillon de marche, c'est un bataillon qui doit renforcer les lignes à l'endroit qu'elles se trouvent le plus faible, il est toujours renvoyé à l'endroit où que ça chauffe*



*le plus. Par contre il peut rester longtemps au repos car il se peut que les régiments qu'il doit renforcer ne soient pas placés dans un secteur trop mauvais. Vous parlez d'un sac, 45 livres environ. Très bien nippé tout de neuf. Trop de nippe même je ne puis pas tout emporter. 2 chemises, 2 caleçons, 2 paires de bas, 2 ceintures en laine, 2 mouchoirs et un tas d'autres petits bibelots. Quel fourbi. Equipement, fusil, 96 cartouches, vivres de réserves, tout le linge de corps, plus couverture, toile de tente, outil portatif, moi j'ai une pelle-bêche, marmite de campement, plus gamelle, musette et bidon, soulier de repos.*

*Nous sommes pris du matin au soir à l'exercice et les exercices qu'on nous fait faire*



*ici sont très fatigants car on manœuvre continuellement avec le sac complet.*

*Voici le genre de tranchées que l'on nous fait faire. Entre la première et la deuxième il y a à peu près 100m. Chacune a environ 200 mètres de long. Les boyaux conduisant chaque côté dans la tranchée vont à mi-pente de la montagne. Les pare-éclats ont pour but d'éviter les feux d'enfilade. A environ 10*

*mètres en avant de chaque tranchée il y a un réseau de fil de fer. Ce fil de fer est arrangé à l'avance. En tirant par un bout il se déroule comme un accordéon, et il est entrelacé à l'avance, il est fixé par des pitons en fer enfoncés dans la terre ou par des piquets en bois, plus en avant de ces fils de fer, il y a des multitudes de petits piquets en bois dépassant guère de plus 0,25m de hauteur. Un réseau de fil de fer*

forme plusieurs rangées de fils de fer entrelacés. Ceux que je te montre forment une barrière de 5 à 6 mètres. Tout ceci a pour but d'entraver l'ennemi, et c'est plus embêtant que tu le crois c'est généralement la nuit qu'on attaque, et je te promets qu'on fait la culbute quand on arrive dans ces entraves. Je m'en suis aperçu lors de notre dernière alerte, il faisait noir comme encre et je n'ai pas failli en sortir



De nombreux trains de boches prisonniers passent ici, mais malheureusement il passe aussi beaucoup de trains de blessés. Ca doit barder là-haut, heureux ceux qui ne s'y trouvent pas ces jours-ci.



Le casque est très lourd mais il doit protéger sûrement la tête car il est en acier et en plus de ça il ne prend pas l'eau. Mais ce qu'on ressemble ?

Une vingtaine des nôtres dorment de leur dernier sommeil sur le plateau où nous allons faire l'exercice.

Le long des routes on trouve des tombes à tout instant. Toutes sont très bien entretenues par les gens du pays, les tombes

des nôtres principalement. On trouve des trous d'obus et des arbres cassés partout, la bataille de la Marne devait être terrible.



Quant à la nourriture il y a tout juste de quoi pas crever de faim, mais à partir de demain, nous allons avoir à notre disposition une cuisine roulante peut être que cela s'améliorera-t-il ? Depuis qu'on a une cuisine roulante, on mange un peu mieux.

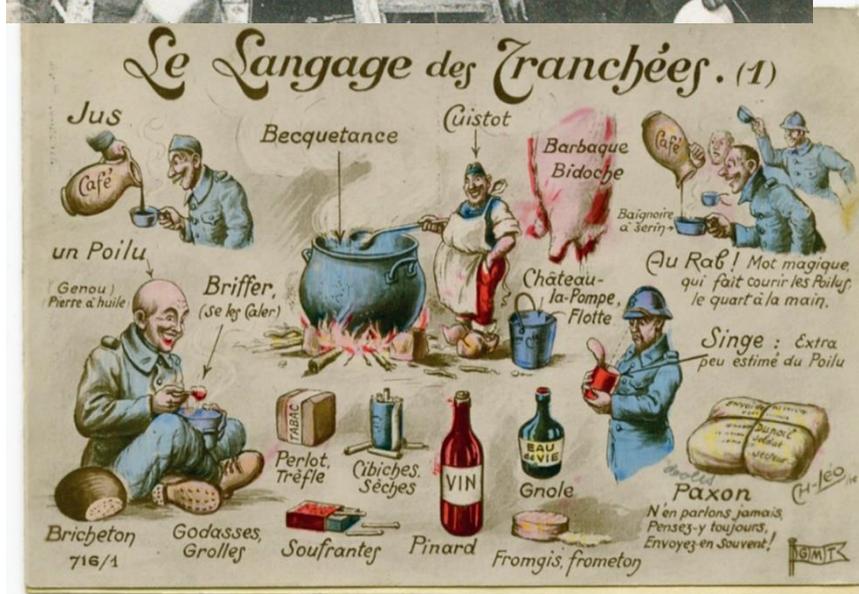
Je vous ai déjà dit qu'on a  $\frac{1}{4}$  et demi de vin par jour. On barde aussi un peu moins, on est parfois 3 ou 4 heures dans les tranchées sans rien faire, par contre pendant les attaques il faut y en mettre, on nous fait faire aussi beaucoup de tir et on nous

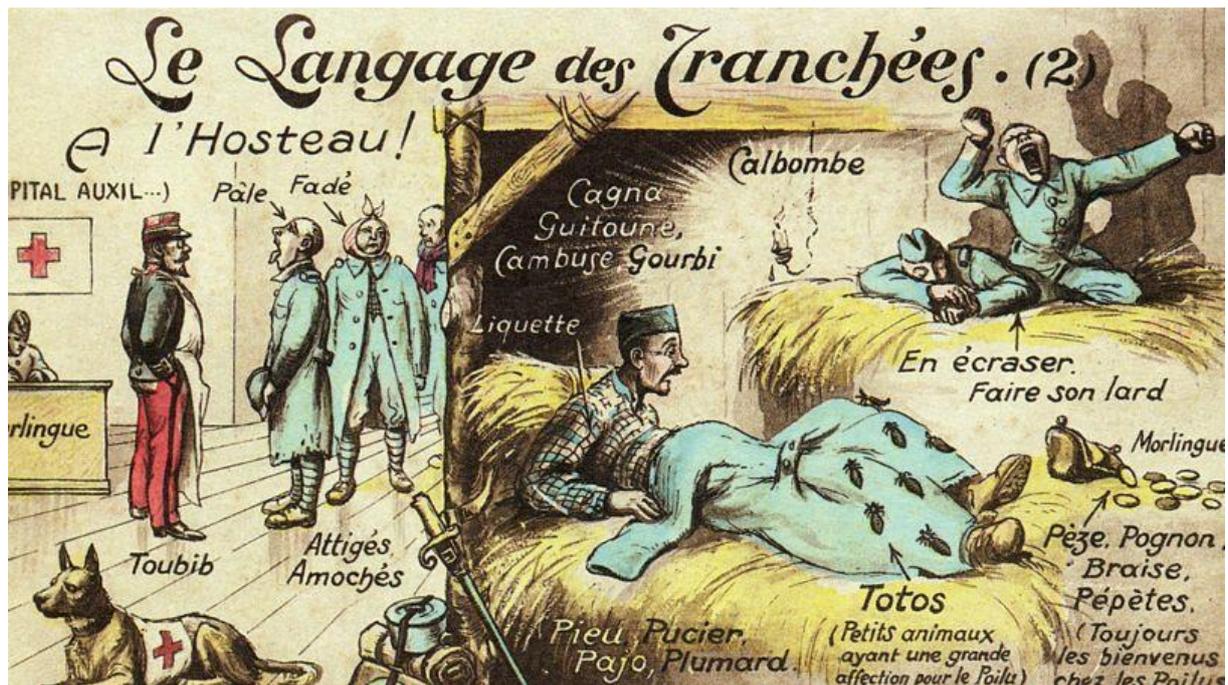
apprend principalement à jeter des grenades.



Avec le café nous avons de la gniole, presque à tous les repas nous avons un quart de vin, et souvent du café en plus. Quant au rata, on a suffisamment à manger et c'est 10 fois meilleur qu'à

la caserne. Ce qu'il y a de plus embêtant, c'est de coucher sous une toile de tente avec un peu de paille sous le dos, parfois pas du tout, quand on arrive tout mouillé et esquiné, c'est un bien triste plumard. Triste guerre va ! Quand donc finiras-tu ?





Ma section a couché dans une cagna, toujours dans un bois, si l'on veut bien, car je crois que si la guerre dure encore cet hiver, adieu les forêts de pins de la Champagne Pouilleuse, c'est affreux de voir les pays arrangés de la sorte. Parlons un peu d'autre chose, comme tout bon poilu, les poux m'ont entrepris, on a beau changer de linge et se tenir propre, ces vilaines petites bêtes nous quittent pas. Ce soir à la nuit nous retournerons aux tranchées, non pas faire la chasse aux poux mais aux Boches, « ces vilains oiseaux sont autrement dangereux »

## NOS "POILUS" auront leurs cinq sous

Le Sénat a adopté, hier, à l'unanimité, et sans modification, le projet « portant relèvement de la solde des brigadiers, caporaux et soldats » déjà voté par la Chambre le 30 septembre dernier.

Tous nos vaillants « poilus » toucheront donc désormais cinq sous par jour, avec rappel depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier, puisque, les deux Assemblées étant d'accord, la loi devient définitive.

Comme la Chambre, le Sénat n'a fait qu'adopter un crédit de 70 millions additionnel aux crédits provisoires pour le dernier trimestre de 1915. Un décret réglera les détails de cette réforme que tout le pays approuvera et dont vont se réjouir nos héroïques soldats.

Hier on a touché le prêt du mois d'octobre qui se monte à 6f75. On a fait la noce.

Nous sommes à St Rémy sur Bussy pour quelques jours de repos. Pendant toute la journée de vendredi, les Boches nous ont envoyé de grandes quantités de gaz asphyxiants. Jamais de ma vie j'ai tant souffert, impossible d'ouvrir les yeux, ils nous cuisaient. En même temps les grosses marmites tombaient dru comme la grêle.

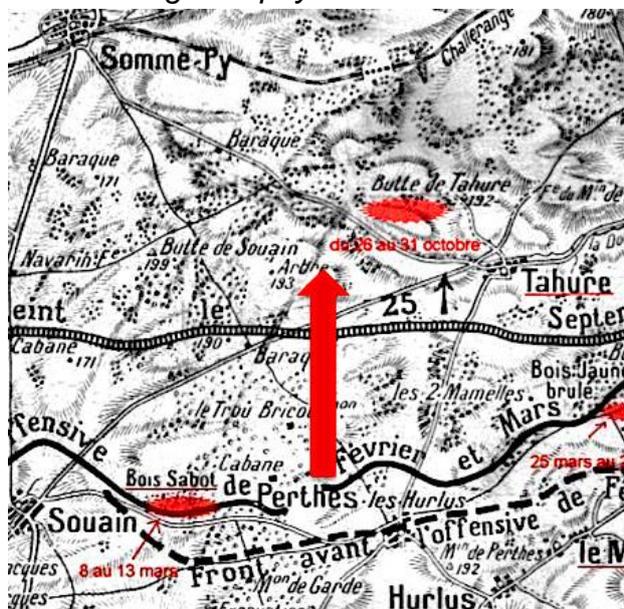
Lundi, nous avons contre-attaqué et repris, même un peu plus, ce que

nous avons perdu. J'ai failli être tué pendant 2 fois, j'ai été d'abord enterré par un obus, et un moment après, un obus éclate -c'est un fusant- en plein sur la tranchée, ma cartouchière de derrière et mon bidon me sauvent la vie, un éclat traverse mon

bidon et ma cartouchière pour venir déchirer ma capote et se contente de me faire une légère égratignure derrière le dos, il me prenait au bon endroit, l'éclat était de la grosseur du pouce et aurait pu me couper la colonne vertébrale, sur le coup je me croyais coupé en deux, ça me fait toujours mal, le major m'a fait un léger pansement. Par un bombardement pareil je ne pensais pas m'en tirer à si bon compte. Enfin que veux-tu ! Il faut y retourner jusqu'à ce qu'on soit démoli.

Oh ! Triste guerre ! Quand donc finiras-tu ? Aurai-je le bonheur de le voir ce beau jour.

Vous m'avez renvoyé les communiqués du 31 Octobre et du 1<sup>er</sup> courant. Ça s'est bien passé de la sorte, aux environs de Tahure, pendant ces terribles engagements. Nous occupions du 26 au 29 (octobre) les tranchées de 2<sup>ème</sup> ligne, ensuite au lieu d'être relevés comme nous pensions, nous avons été en réserve de la division au bois du Paon, c'est ici qu'on nous a envoyé quelque chose comme marmites de gros calibres et gaz asphyxiants.



Ensuite, nous avons été renforcer les premières lignes, où nous avons été attaqués et où nous avons nous-mêmes contre-attaqué et repris tout ce qu'ils avaient pu nous prendre dans les attaques. Leurs pertes ont été certainement beaucoup plus fortes que les nôtres.

NB : Le village de Tahure, (185 habitants en 1914), n'existe plus, détruit comme 6 autres communes dans le département de la Marne pendant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.

Mon régiment est au repos pour au moins un mois et le principal c'est que nous ne retournons plus à Tahure. Lundi nous avons été embarqués à 20 km de là pour venir débarquer à Epernay. De là nous sommes venus ici à une dizaine de km de cette ville dans un tout petit village pour y passer parait-il une bonne partie du mois courant. Ensuite nous irions dans un secteur tranquille du côté de Reims.

**1916.**

Je suis actuellement dans le département de l'Aisne. Nous sommes encore à une vingtaine de km de Soissons.



Nous voilà de nouveau changés de patelin. Nous sommes partis hier matin de Belval sous Chatillon pour venir ici faire des manœuvres de division à une quinzaine de km d'où nous étions. Les manœuvres vont durer une douzaine de jours, ensuite il est probable que les tranchées nous attendent. De quel côté irons-nous ?

Me voilà tout près de Soissons à 4 km environ. Vous verrez sur les journaux que l'attaque boche sur Soissons n'a pas réussi et que le 143 leur a infligé une fois de plus des pertes sensibles, tous ceux qui s'étaient engagés dans nos fils de feu y sont restés.

Heureusement le 1<sup>er</sup> bataillon étant renfort du 109<sup>ème</sup> territorial près de Soissons, n'a pas eu à souffrir de

*l'attaque, mais on s'y attendait bien, pendant 2 jours on n'a pas dormi une minute, on s'attendait que l'attaque eu lieu sur le 109.*



*Je suis désigné d'office homme bombardier de la section –rien de bien fameux- demain matin, je pars faire un stage de 4 jours dans un petit patelin voisin pour me perfectionner dans l'art de lancer des grenades. L'instruction des grenadiers consiste à lancer les grenades à une trentaine de mètres, en se servant des principes anglais. Nous autres avant, on les lançait un peu n'importe comment. Ceci ne veut pas dire qu'on les lançait*

*plus mal, tout au contraire à mon avis. L'instruction a également pour but de s'apprendre à manipuler les différents systèmes de grenades -grenades quadrillées, grenades à poire - et de donner confiance de ces sales engins aux poilus qui les jettent.*

*Tu me parles de la grande offensive Russe, je suis au courant, sur le front, on voit tous les jours les journaux, c'est un beau succès. Ça va soulager les Italiens et nous également car les Boches vont certainement courir au secours de leur allié. Mais nous, qu'en penses-tu ? On parle aussi d'une grande offensive des Anglais, il y a déjà longtemps d'ailleurs, on ne la voit pas encore se produire.*



*Je viens de toucher un long poignard à deux tranchants, c'est un vilain joujou qui ne me dit rien qui vaille.*



*Pour le moment on va toujours creuser des tranchées, on s'appuie tous les jours pour le moins 18 km, ce n'est pas du tout rigolo par les chaleurs qu'il fait.*

*Rassurez-vous pour cette fois, je sors à peu près indemne d'un terrible carnage. Le 18, j'ai été enterré vivant par une grosse marmite avec trois autres camarades. J'ai vu le coup de crever dans un trou, enfin ne parlons plus de ça. Je suis encore tout abruti par le bombardement que nous avons subi, mais l'essentiel c'est que je suis toujours vivant et que j'aurai le bonheur de vous revoir.*

*Nous sommes esquinés, en plus de ça nous sommes dégoutants, il ne peut pas en être autrement après avoir resté accroupi le ventre dans la boue dans des trous d'obus une huitaine de jours avec peu de chose à becqueter et rien à boire.*

*Deux mots pour vous dire que nous nous déplaçons demain : regardez la carte. Mais il est probable que nous ne monterons pas en ligne avant deux ou trois jours. Nous prendrions, paraît-il, un secteur en Argonne, on parle du Bois de la Gruerie.*

-----  
*Tu me fais remarquer, cher papa, que j'ai 21 ans, c'est foutre vrai, je ne m'en être pas même aperçu, comme tu me le dis, ils ne sont pas guère plus beaux que mes 20 ans. Mon dieu quel jeunesse ! Enfin il ne faut pas s'en faire, c'est pour la France et on l'aime.*

-----  
*Tu me demandes comment sont les Boches ? C'est pas pour dire, mais ils sont laids les ours : je te garantis qu'ils maigrissent dans les tranchées encore plus que nous*

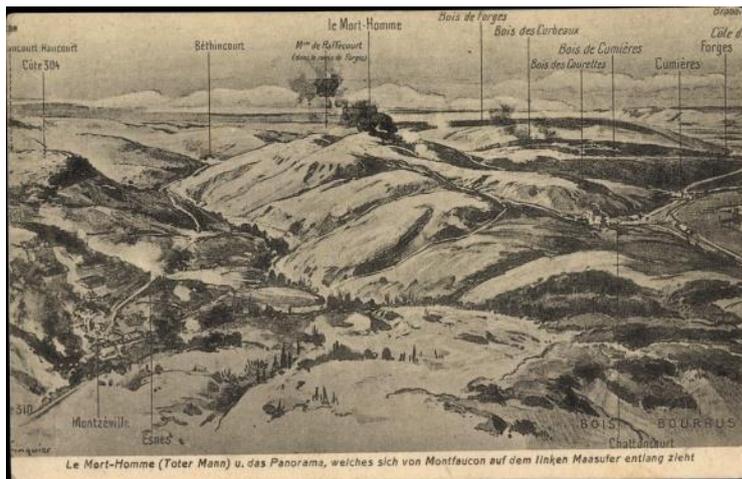
-----  
*Il y a longtemps que je t'ai commencé une bague, mais comme dans les attaques j'ai perdu la lime et le poinçon que j'avais, je ne puis la continuer, d'ailleurs maintenant il fait trop froid pour s'amuser à faire des bagues.*

-----  
*Nous allons passer 8 jours ici et nous remonterons de nouveau en ligne, tout le temps comme ça jusqu'à la St-Perpète.*

*Que pensez-vous de la mort de ce vieux con de François-Joseph ? La guerre finira-t-elle un jour plus tôt pour ça, sans doute que non, du moins c'est mon idée car le successeur ne vaudra sans doute pas mieux. Alors, ça va durer jusqu'à perpète quand donc la fin, nom de Dieu ; en attendant il faut continuer de se faire casser la gueule, nos députés eux en sont pas fatigués, ils ont voté le recensement de la classe 1918. Quelle bande de fumistes va !*

### **1917.**

*Il est question que nous retournions à Verdun, sur la rive gauche, côte 304, enfin ne vous alarmez pas, il n'y a encore rien de précis et puis enfin on y a bien été d'autre fois et on y est pas tous restés.*



*Le 29 nous étions à 304. Que de souffrance nous avons endurées, comme bombardement ce n'est pas même à comparer à Vaux au mois d'août, mais le travail était beaucoup plus dur à faire à la baïonnette, je ne croyais pas d'en sortir, ce coup-là j'en suis moi-même tout épaté. Inutile de vous dire que nous n'avons pas réussi.*

-----  
*Après un bombardement en règle, nous avons attaqué pour reprendre la tranchée que les Boches nous ont prise. Les fils de fer n'étant pas suffisamment coupés par l'artillerie, nous n'avons pu réussir. A la tombée de la nuit après avoir marmité nos*

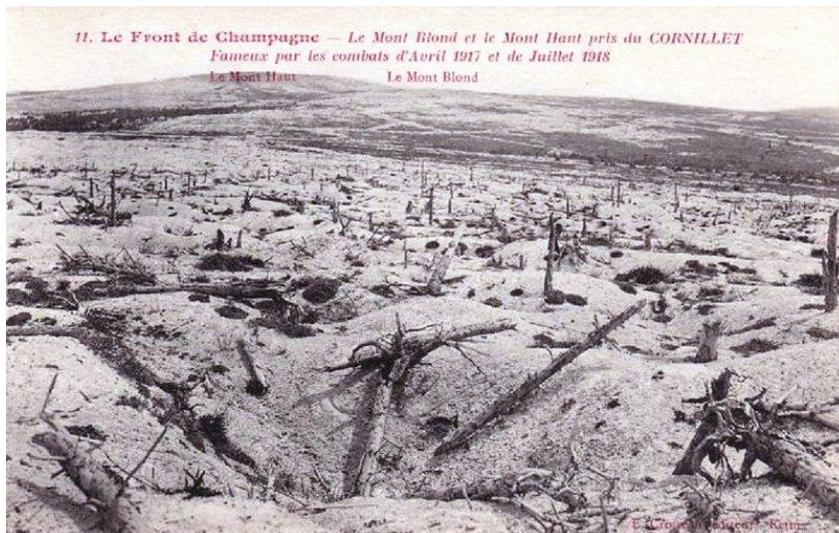
positions, les Boches nous attaquent à leur tour. Ils tombent eux aussi sur un joli bec, le 143<sup>ème</sup> sait se servir de grenades et ils ont dû s'en apercevoir.

-----  
Nous avons eu à souffrir d'un froid terrible, rien à bouffer que quelques biscuits avec un peu de chocolat, tout est gelé, le pain est immangeable, beaucoup de nous ont eu les pieds gelés, avec 24 heures de plus je les avais moi aussi, le gros orteil du pied droit est tout noir, j'ai les lèvres complètement gelées et le menton s'en sent passablement.

-----  
Vous avez dû voir sur les journaux qu'on taquine pas mal les Boches ces jours-ci, hier matin encore, nous avons fait un coup de main (volontaires du bataillon) qui a très bien réussi, des prisonniers ont été ramenés, ceux qui n'ont pas voulu suivre, « zigouillés ». Les abris ont été arrosés de grenades incendiaires. Maintenant il ne s'agit plus que d'attendre la revanche.

-----  
Ces temps-ci on se tient sur le qui-vive, car les prisonniers faits lors du dernier coup de main ont dit qu'ils devaient attaquer ici sous peu.

-----  
Oh oui ! Fernand Parry a eu de la veine, quant à ce pauvre Depoux il a dû prendre à l'attaque du Mont Cornillet et je crois que ça a été dur. J'espère cependant comme vous qu'il ne lui est rien arrivé de fâcheux.



Ce pauvre Depoux n'a pas eu de veine, c'est bien malheureux pour ses parents, mais enfin que voulez-vous, c'est la guerre, les gros messieurs n'en porteront pas le deuil.

-----  
Ce matin on nous a payé le prêt, « la haute paie » n'en parlons pas, je n'y ai pas droit. J'ai touché 19 francs, je comptais toucher davantage car nous pensions bien que l'indemnité de tranchées nous serait payée à partir du mois d'avril, mais flûte elle part seulement du 1<sup>er</sup> mai, ce qui fait 15 francs.

NB : Voici quelques chiffres, en mai 1917 pour un simple soldat par jour:  
Solde: 0, 25 francs - Haute paye de guerre: 0,10 F - Indemnité de combat (périodes de combat ou de tranchées): 0,50 F  
Total 0,85 francs Ce qui fait 25 à 26 francs par mois.

**Mi-juin 1917, Richard Aubert change de régiment, il quitte le 143<sup>ème</sup> pour le 35<sup>ème</sup>, basé à Besançon, il est volontaire pour rejoindre l'Armée d'Orient.**

## **Aout 1917.**

*Nous partons d'ici cette nuit pour l'Italie. Les autres détachements sont partis de la nuit passée. Je crois que nous avons 4 jours de chemin de fer avant d'arriver à Tarente où nous embarquerons.*



*Me voici donc affecté au 260<sup>ème</sup> régiment d'infanterie.*

*Histoire de vous désennuyer, je vais de nouveau vous parler des*

*mœurs du pays macédonien. Ces derniers temps, comme nous travaillions dans un cimetière turc, j'ai eu l'occasion de voir un enterrement, c'est curieux à voir. Pas de cortège en dehors des porteurs et seul le bonhomme qui remplit les fonctions de sacristain précède le cercueil. Le mort est dans une boîte en osier tressé. En arrivant à la fosse, on le sort du cercueil et on le met dans la terre tel que jusqu'à niveau du sol couché sur le côté. Ensuite le fossoyeur met de gros bouts de bois en travers dessus ainsi que de la paille pour que la terre ne touche pas le cadavre, pendant ce temps, le pope (en fait l'imam) crie à tue-tête au sommet de la tour qu'est le clocher de la mosquée, ensuite au lieu d'une croix, ils mettent deux grandes pierres debout, une au pied, l'autre à la tête et le plus drôle consiste à mettre une cruche et un bout de pain à la tête du mort. Le lendemain la famille du défunt vient de nouveau lui porter manger et casse elle-même la croute sur la tombe, ce manège dure du reste plusieurs jours. Je serai curieux de voir un mariage ; il doit y avoir de quoi se « marrer » ! Enfin c'est le cas de le dire chaque pays, chaque mode.*

-----  
**« Le soldat Aubert Richard est décédé le 31 octobre 1918 à la suite de grippe et bronchite à l'Infirmierie régimentaire à Kabalavci (Serbie) (20 kms au nord de Monastir). Le soldat Aubert a été inhumé au cimetière du 260<sup>e</sup> à Kabalavci. Secteur 502 »**

-----  
*« Le corps du soldat Aubert, Richard du 260<sup>e</sup> RI a été transféré le 10 Aout 1920 au Cimetière Militaire Français de Monastir (Serbie) Tombe N° 2059. »*

*« Le corps de votre fils Aubert Richard Joseph soldat au 260<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie dont vous avez réclamé le transfert en France aux frais de l'Etat a été exhumé à Monastir le 5 avril 1922 et dirigé le même jour sur le dépositaire de Salonique. »*



« **Le corps de M Aubert richard Joseph du 260<sup>e</sup> Régiment Infanterie Mort pour la France en Orient, et dont vous avez demandé le rapatriement aux frais de l'Etat vient d'arriver à Marseille. Le cercueil va être incessamment dirigé sur la gare de dernière destination. Vous serez prévenu de son arrivée par M le Maire de votre commune. »**

**Ajoutons que sont également allés combattre en Orient :**

Deux soldats qui y trouvèrent la mort :

**COUDERCHON Lucien** (1896-1918), maçon et facteur à Sannat, décédé en Bulgarie.

**LORIVAL Marcel** (1900-1921), cultivateur au Masroudier, décédé en Turquie.

Et trois qui en revinrent :

**CHENEBY Louis** (1891-1947), maçon à La Montagne, qui combattit en Macédoine d'octobre 1915 à juin 1919.

**DEBORD Henri** (1900-1953), cultivateur au Poux qui alla faire campagne en Syrie en 1921. Affecté par les maladies, sauvé par des tribus arabes, il en reviendra fragilisé et mourra assez jeune (53 ans).

**PINTHON Auguste** (1888-1930), maçon au bourg, qui fut affecté au Maroc pendant toute la durée de la guerre.

## **F- Les blessés de la Grande guerre**

Le nombre de morts et de blessés dépasse tout ce que le monde avait jusqu'alors connu. **Près de 10 millions de morts et 21 millions de blessés pour l'ensemble des belligérants, près de 1 million et demi de morts et de l'ordre de 4 millions de blessés pour la France.** Si l'on rapporte le nombre de morts et de blessés au nombre de mobilisés, la France est le pays où le % de victimes est le plus élevé. Cela traduit-il son rôle primordial dans la guerre ou le moindre prix que l'état-major accordait à la vie des soldats ?

Au lendemain de la guerre, la France compte **plus d'1 million d'invalides** (amputés, mutilés, aveugles, sourds, gueules cassées).



La marche symbolique de mille mutilés en tête du défilé du 14 juillet 1919 à Paris illustre ce drame.

Sur ce panneau, partant de l'exemple d'Henri Vertadier, nous allons nous intéresser au sort des blessés.

### 1- Le récit d'Henri Vertadier blessé dans l'Oise le 10 juin 1918

« Les Boches ont attaqué le 9 juin, et le 10 au soir, à 10 heures, **je gisais sur le champ de bataille grièvement blessé**, perdant mon sang par la jambe droite, à la poitrine droite, au bras gauche, et enfin la plus douloureuse, une blessure à la main droite. Que j'ai souffert, que **j'ai souffert le martyre** tant que je n'ai pas été opéré. »

Quelques jours plus tard il est **amputé de l'avant-bras droit** dans une « ambulance » (hôpital mobile) près du champ de bataille, puis évacué vers l'arrière à Saint-Etienne.

### 2- Nature des blessures et des soins

La guerre des tranchées et l'utilisation de plus en plus poussée et systématique des « canons modernes », font que les blessures par **explosions et éclats d'obus représentent près de 2/3 des atteintes**, loin devant les blessures par balles, par armes blanches ou plus tardivement par le gaz yperite dit gaz moutarde. Aux blessures s'ajoutent les infections, « **gangrène gazeuse** », **septicémie**, très fréquentes, emportent les blessés en quelques heures. De grands **progrès** seront toutefois faits au cours de la guerre en matière de radiologie, de chirurgie réparatrice, de greffes, d'appareillage, sans oublier la généralisation des traitements antiseptiques.

### 3- Le parcours de soins :

Dans les premiers mois de la guerre, la priorité consiste à faire évacuer tous les blessés loin des zones de combat. Or les structures mises en place par le service de santé des armées se révèlent vite insuffisantes, et la méthode est préjudiciable au bon traitement des blessés. Progressivement, le système de soins est réorganisé. Les poilus reçoivent les premiers soins sur le front, dans les **postes de secours**, où s'effectuent le diagnostic, un pansement, voire une

## Poste de secours



amputation d'urgence, puis ils sont triés et envoyés dans des **ambulances spécialisées** (petit hôpitaux ambulants) **ou des hôpitaux d'évacuation**. Seuls sont repliés vers les **hôpitaux de l'arrière**, les blessés auxquels le transport ne fera pas courir de risques, mais qui présentent des lésions suffisamment graves pour ne pas

retourner au front. Au hôpitaux permanents, civils ou militaires se sont ajoutés des hôpitaux auxiliaires installés dans des écoles, des couvents ou d'autres bâtiments. Au total plus de 9000 hôpitaux de toutes tailles accueillirent les blessés à l'arrière.



*Hôpital militaire*



**Hôpital 50 bis du Verbe Incarné à Evaux-les-Bains**, installé dans le couvent qui fut détruit par un incendie en 1942. 2615 soldats y furent hospitalisés entre septembre 1914 et février 1919.

Des blessés furent également admis dans les locaux du **Grand Hôtel Thermal** et dans ceux de **l'Hospice Faubourg Monneix**.



Photo prise en février ou mars 1917 au **50 bis du Verbe incarné**.

Dans l'est de la Creuse il exista un également un hôpital temporaire à **Chambon sur Voueize, à Auzances, à Gouzon et à Boussac**.

NB : Toutes les informations concernant les hôpitaux militaires en Creuse, et particulièrement à Evaux ont été aimablement

fournies par **Marc Hervy**.

#### 4- Les invalides, mutilés et amputés

*Groupe de soldats amputés assistant à un concert.*



Près d'un million de blessés a droit au versement d'une **pension d'invalidité**. Le visage de la France a totalement changé au lendemain de la Grande Guerre. Les gueules cassées, les mutilés dans leur fauteuil roulant, les amputés en béquille, ou ceux dont la manche vide est glissée dans la poche de la veste, les aveugles, tous les jours, ils rappellent à la population les horreurs de la guerre et les sacrifices qu'ils ont subis dans leur chair pour la patrie.



*Fabrique de jambes artificielles*



*Amputés  
appareillés*



*Groupe de  
soldats  
aveugles  
hospitalisés, att  
eints de cécité  
complète, ils  
réapprennent à  
lire au moyen  
de la méthode  
Braille*



*Groupe de  
soldats  
aveugles  
apprenant la  
dentelle et le  
tressage.*

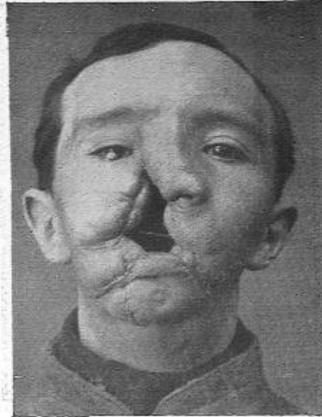
L'expression « **gueules cassées** » désigne les survivants de la Première Guerre mondiale ayant subi une ou plusieurs blessures au combat et affectés par des séquelles physiques graves, notamment au niveau du visage. Elle fait référence également à des hommes profondément marqués psychologiquement par le conflit, qui ne purent avoir une vie normale ou qui durent, pour les cas les plus graves, être internés à vie.

©BIUM

#### LE CALVAIRE D'UNE GUEULE CASSÉE



Décembre 1914.  
3 mois après la blessure.



Juin 1915:



Mai 1916.



Juillet 1917.

*Il est difficile d'illustrer la défiguration tant les images sont difficiles à supporter. Ces photos sont parmi les moins horribles que l'on puisse trouver sur internet*

### 5- L'utilisation des gaz et leurs effets sur les soldats

Le premier agent mortel employé par les militaires allemands fut **le chlore**. Le chlore est un puissant agent irritant qui peut infliger des dégâts aux yeux, au nez, à la gorge et aux poumons. À hautes concentrations, il peut causer la mort par asphyxie.



Le gaz le plus connu et peut-être le plus efficace de la Première Guerre mondiale fut le **gaz moutarde**. Les Français l'appelèrent *ypérite* (d'après la ville d'Ypres où il fut employé pour la première fois par les Allemands).

Le gaz moutarde était utilisé pour harceler et handicaper l'ennemi tout en polluant le champ de bataille. Le gaz moutarde étant plus lourd que l'air, il stagnait au niveau du sol comme un liquide huileux de couleur jaunâtre. Une fois dans le sol, il restait actif pendant des jours, des semaines, voire des mois selon les conditions météorologiques.

La peau des victimes du gaz moutarde se couvrait de cloques, leurs yeux étaient très irrités, et elles commençaient à vomir. **Le gaz causait des hémorragies externes et internes et détruisait les tissus pulmonaires.** Les patients mettaient généralement quatre à cinq semaines pour mourir.

*La prise en charge de ces nouveaux blessés va se faire petit à petit. Les premières protections sont rudimentaires, elles s'améliorent rapidement et dès 1915 des **masques à gaz** plus perfectionnés voient le jour.*



*A suivre...*